

RESULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Au mois d'octobre dernier, nous vous sollicitons pour répondre à une enquête concernant l'accueil de la petite enfance. Nous remercions vivement les parents concernés d'avoir répondu majoritairement et tous ceux qui ont accepté de donner leur avis.

94 familles ont répondu à l'enquête soit 22%
46 familles étaient concernées par l'enquête soit 12%

Rappel du nombre d'enfants scolarisés
nés en 2007 : 30

Profil des familles : Sur 75 réponses :

12 familles ont 1 enfant soit 16%
42 familles ont 2 enfants soit 56%
17 familles ont 3 enfants soit 22%
4 familles ont 4 enfants soit 5%

Vivent en couple : 86%
Vit Seul : 5%

Madame travaille à temps plein : 50% à horaires fixes : 49% sur Guidel : 20%
Monsieur travaille à temps plein : 92% à horaires fixes : 55% sur Guidel : 7%

Garde d'enfants de 0 à 2 ans :

A domicile : 34%
Assistante maternelle : 34%
Crèche : 13%
Autre : 18%

Plusieurs modes de garde sont utilisés pour les
2/3ans dans la journée, selon les jours de la
semaine ou pendant les vacances.

Garde d'enfants 2/3 ans :

A l'école : 100%
Assistante maternelle : 51%
Halte-garderie : 31%
A domicile : 21%
Crèche : 6%
Autre : 3%

Utilisation éventuelle du jardin d'éveil :

Jusqu'au 3 ans : 86%
Dès les 2 ans : 79%
Quelques jours par semaine : 89%
Tous les jours de la semaine : 79%
Pendant les vacances : 68%
Le mercredi : 24%

Nous vous rappelons que le jardin d'éveil est une nouvelle structure d'accueil pour les enfants de 2 à 3 ans. C'est une structure intermédiaire adossée aux locaux de l'école pour une familiarisation progressive. Elle est gérée par une association avec de personnel qualifié (pour 24 enfants : 1 éducatrice de jeunes enfants, 1 auxiliaire de puériculture, 1 CAP petite enfance. Le financement est assuré par les familles, la CAF et pourrait être complété par d'autres acteurs.

Au regard des résultats, le groupe de travail poursuit la réflexion afin d'anticiper sur la suppression à moyen terme de l'accueil des 2 ans à l'école.

Après avoir rencontré la responsable des affaires scolaires de Guidel, nous poursuivons nos contacts auprès de la PMI et de la CAF.

Les Personnes intéressées par cette réflexion sont invitées à nous rejoindre en se faisant connaître à l'accueil de l'école (prochaine réunion le vendredi 5 mars à 13H30 à l'école).

Nous remercions les familles concernées par cet accueil d'enfants de 2 à 3 ans de répondre encore à une dernière question et de faire retour du coupon ci-dessous avant le jeudi 11 février à l'enseignant de votre enfant ou en le déposant dans les boîtes aux lettres de l'APEL.

✂ -----

Dans le cas d'une suppression de l'accueil en école des enfants de 2 ans (envisagée en septembre 2012), si cette structure de jardin d'éveil est créée, feriez-vous le choix d'y inscrire régulièrement votre enfant de 2 à 3 ans ?

OUI

NON

Remarques :

.....

.....